

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 13 octobre 2015

Réforme formation

[Le gouvernement lance la communication sur la réforme de la formation](#)

Les bannières présentes dès le 1er octobre sur des sites fréquentés par les 26-54 ans vont être relayées par des messages radio à partir du 3 octobre, et ce jusqu'en décembre. La campagne de communication est axée sur deux dispositifs : le conseil en évolution professionnelle (CEP), mais principalement sur le compte personnel de formation (CPF).

[En déplacement à Tours, Myriam El Khomri plaide pour une stratégie commune sur le territoire entre les acteurs de l'insertion, de la formation et de l'économie](#)

[La liste des organismes habilités à se connecter au système d'information du compte personnel de formation décrétée](#)

Ainsi, les Opca, les Opacif, les régions et les opérateurs de conseil en évolution professionnelle (CEP) qu'elles désignent, Pôle emploi, le fonds de développement pour l'insertion des personnes handicapées (géré par l'Agefiph) et les Cap emploi, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), les missions locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), ainsi que l'Agence de services et de paiement (ASP) sont autorisés à mettre en place le traitement automatisé des données personnelles nécessaires à la mise en œuvre du CPF, ainsi qu'à la connexion au SI-CPF géré par la Caisse des dépôts et consignations.

[L'Opca de l'économie et de la protection sociale publie un guide de l'évolution professionnelle pour les salariés](#)

Uniformation, Opca de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale, adresse un kit de communication à ses adhérents sur le thème « le conseil en évolution professionnelle, c'est parti ! »

Compétences qualification

[Inventaire : une inscription plus stricte](#)

À la faveur de l'été, une nouvelle version du guide de l'utilisateur a été mise en ligne sur le site de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) et, comme recommandée, une lecture attentive met en évidence quelques changements.

Insertion des jeunes

[Le service "Reviens te former" a traité 6 918 demandes de jeunes décrocheurs depuis mai 2015](#)

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'est rendue à Orléans, le 24 septembre, pour faire le point sur la mise en œuvre du droit au retour en formation, lancé en mai dernier. Ce dispositif permet aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne possèdent aucun diplôme ou aucune qualification professionnelle de revenir se former pour préparer un diplôme et faciliter ainsi leur insertion. Dans cette perspective, un site, reviensteformer.gouv.fr, propose un service de rappel gratuit avec une prise en charge rapide et un suivi personnalisé pour tout jeune qui en fait la demande.

Politique emploi

[Pôle emploi entame sa mutation digitale et territoriale](#)

Pour moderniser l'opérateur et le rendre davantage accessible aux demandeurs d'emploi, Jean Bassères, son directeur général, a choisi de miser sur Internet.

[Pôle emploi mise sur le conseil en évolution professionnelle pour affiner les projets professionnels](#)

Parmi les sortants de formation prescrites par Pôle emploi à la fin décembre 2014, 26,8 % ont accédé à un emploi durable dans les six mois suivant la fin de leur cursus, souligne le [rapport annuel sur la mise en œuvre de la convention tripartite entre l'Unédic, Pôle emploi et le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social](#). Par rapport à l'année précédente, ce résultat est inférieur de 1,4 point, ce qui amène les signataires à conclure qu'ils doivent mieux cibler les formations, et renforcer l'accompagnement à la sortie de cursus, pour inverser ce résultat.

Métiers

[L'inspection générale des affaires sociales identifie 99 métiers d'avenir en manque de formation](#)

Le 10 avril dernier, le ministre du Travail, François Rebsamen, mandatait l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) en vue de recenser les formations et qualifications nécessaires aux métiers émergents pour les jeunes et les demandeurs d'emploi. En mai dernier, les inspecteurs rendaient une première copie intermédiaire ([Évaluer les besoins en formation non satisfaits au regard de l'économie](#)) listant 99 métiers nécessitant un renforcement de l'offre de formation existante.

Offre formation

[Inauguration du campus des métiers](#)

Le Campus des Métiers (Centre de Formation d'Apprentis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire), [situé en périphérie de Tours, en Indre et Loire](#), accueille environ 1700 apprentis, se formant à une 20aine de métiers au travers de plus de 40 diplômes.

Environnement travail

[Le ministère crée - enfin - un portail sur le logement](#)

Cela peut sembler curieux, mais le ministère du Logement ne disposait pas, jusqu'alors, d'un site destiné à informer le grand public sur les - nombreux - dispositifs en faveur du logement et sur une réglementation souvent complexe et peu accessible. C'est désormais chose faite avec le portail [#MonChezMoi](#), mis en ligne le 21 septembre et hébergé par le site institutionnel du ministère.

Illettrisme

[La loi du 5 mars 2014 crée de nouvelles opportunités en faveur de la lutte contre l'illettrisme](#)

Développer les compétences clés des salariés en situation d'illettrisme : une responsabilité individuelle ou collective ? Telle était la problématique posée par la table ronde de clôture de la rencontre européenne sur le développement des compétences clés au travail (Lyon, jeudi 10 septembre 2015).